



## **Mesure de la qualité des services sur le réseau des transports publics.**

### **Section I : Pouvoir adjudicateur**

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton

Point(s) de contact : Mme Ndeye Fatou SENGHOR 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 - Courriel : [nf.senghor@carf.fr](mailto:nf.senghor@carf.fr) Code NUTS : FRL03

**Adresse(s) internet :** <http://www.riviera-francaise.fr>

**Adresse du profil acheteur :** <http://www.achatpublic.com>

**COMMUNICATION :** Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse :** <http://www.achatpublic.com> ou les points de contact susmentionnés.

### **Section I : Objet du marché**

Le présent marché a pour objet de confier à une ou plusieurs entreprises l'exécution de prestations de contrôle qualité sur les services de transports de la DSP Transport signée entre la CARF, autorité organisatrice des transports urbains et pouvoir adjudicateur, et KEOLIS, délégataire. Les prestations concernent l'ensemble du territoire communautaire. Elles couvriront les 5 communes : de Breil-Sur-Roya, Fontan, La Brigue, Saorge et Tende à compter du 1er janvier 2020.

Les prestations à assurer sur toute la durée du marché sont décrites dans C.C.T.P. qui précise les obligations du ou des titulaires du marché à l'égard du pouvoir adjudicateur, des usagers du service public et des tiers.

Refus des variantes.

Date prévisionnelle de début des prestations : 7 octobre 2019.

Date prévisionnelle de fin des prestations : 7 septembre 2025.

Critères de sélection des candidatures - Situation juridique - références requises - Capacité économique et financière - références requises : Les critères et les références sont précisés dans les pièces du marché.

### **Section III : Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix des prestations : 40 %

Type de procédure : procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres : 30 juillet 2019, à 11 heures.**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice 18 avenue des Fleurs 06359 Nice Cedex 4.

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Date d'envoi du présent avis à la publication : - BOAMP 26 juin 2019 - Annonce No 19-97884